

SUBSIDES SCOLAIRES

28, place Guillaume II
L-1648 Luxembourg
Tél.: 4796-2728



DEMANDE D'ALLOCATION D'UN SUBSIDE D'ÉTUDES AUX ELEVES ET ETUDIANTS S'ADONNANT A DES ETUDES POST-PRIMAIRES - ANNÉE SCOLAIRE 2026 – 2027

INFORMATIONS SUR LE REQUERANT :

(à remplir par l'élève/ étudiant)

☐

N° d'identification national ____ / ____ / ____ / ____ / ____ (indiquez le numéro exact)

Nom(s) Prénom

Rue No.

☐

L- _ _ _ _ Tél.

INDICATIONS SUR LE PARCOURS SCOLAIRE :

Classe / Année / Semestre

Nom de l'établissement
scolaire fréquenté

2026 - 2027

.....

2025 - 2026

.....

☐

2024 – 2025

.....

COMPOSITION DE LA COMMUNAUTE DOMESTIQUE :

1.

2.

Nom(s)

.....

Prénom

.....

☐

Lien de parenté

AUTRES ENFANTS FAISANT PARTIE DE LA COMMUNAUTE DOMESTIQUE :

Nom(s) et Prénom

Date de naissance

Nom de l'établissement scolaire
fréquenté

1. / ... / ...

☐

Etudes terminées

☐

2. / ... / ...

☐

Etudes terminées

3. / ... / ...

☐

Etudes terminées

Partie réservée à l'Administration Communale

Coefficient école

PR/C

Enfants

Famille apparentée p

Points

DONNEES BANCAIRES DE LA PERSONNE SUR LE COMPTE DE LAQUELLE LE VERSEMENT EST EFFECTUÉ :

N° d'identification national du **titulaire du compte bancaire** / / / (indiquez le numéro exact)

Nom(s) Prénom

N° de compte bancaire :

Code IBAN LU

auprès de

Nom de la banque :

Code BIC :

En signant le présent formulaire, le(s) soussigné(s) déclarent :

- avoir pris connaissance du règlement communal modifié du 7 mai 2018 sur l'allocation d'un subside d'études aux élèves et étudiants s'adonnant à des études post-primaires ;
- avoir obtenu et pris connaissance de la notice d'information relative à la protection des données à caractère personnel, jointe à la présente ;
- que l'ensemble des informations et données fournies dans le présent formulaire sont exactes, sincères et complètes, et que les pièces jointes produites sont conformes aux originaux. Toute fausse déclaration de la part du requérant, toute présentation de faux ou usage de faux l'expose à des sanctions pénales et avis en sera donné sans délai au Procureur d'Etat sur base de l'article 23 (2) du Code de procédure pénale ;
- dans le cas où le requérant bénéficierait également d'un subside d'études de sa commune de résidence, opter pour le subside le plus favorable

Luxembourg, le

Signature du requérant :

et, en cas de minorité du requérant :

Nom(s) et Prénom du représentant légal :

Signature du représentant légal :

Pièces justificatives requises à joindre obligatoirement avec le formulaire de demande :

1. un **certificat d'inscription de l'établissement scolaire pour l'année scolaire en cours (2026 – 2027)** ;
2. les **résultats de l'année scolaire précédente (2025 – 2026)** (copie des bulletins pour les élèves de l'enseignement secondaire ; copie des résultats du/des dernier(s) examen(s) ou copie des certificats de participation aux cours pour les étudiants de l'enseignement postsecondaire) ;
3. le **dernier bulletin d'impôt sur le revenu** ou, à défaut, le **dernier certificat de revenu** délivré par l'Administration des contributions directes ;
4. un/des **certificat(s) concernant le(s) salaire(s) et la(les) pension(s) pour toute l'année de référence de la communauté domestique ayant l'enfant à charge**, établi(s) respectivement par le(s) employeur(s) ou la(les) caisse(s) de pension ; ces certificats doivent mentionner :
 - les salaires/pensions bruts,
 - les retenues pour les cotisations sociales,
 - les retenues pour les impôts sur les salaires/pensions et les salaires/pensions nets,
 - en cas de pension, la date du début de la pension est à mentionner. ;
5. le **relevé d'identité bancaire (RIB)** de la personne sur le compte de laquelle le versement est effectué ;
6. le cas échéant, un **certificat d'inscription de l'établissement scolaire fréquenté par les enfants supplémentaires à charge de la communauté domestique qui poursuivent des études secondaires ou universitaires / supérieures** et pour lesquels aucune demande de subside d'études n'a été introduite en vertu du règlement en vigueur.

Notice d'information en matière de protection des données personnelles

Conformément à la réglementation en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel, la Ville de Luxembourg précise que les données et informations collectées moyennant ce formulaire font l'objet d'un traitement par son service Jeunesse et Intervention sociale à des fins de gestion de demandes. En remplissant et soumettant le présent formulaire, vous acceptez que vos données soient enregistrées et traitées par la Ville de Luxembourg. Les traitements de données visent à assurer la gestion administrative du suivi, son évaluation et la gestion financière de votre demande.

Les données et informations collectées sont traitées pour les finalités liées à la détermination de vos droits, la vérification des conditions d'éligibilité, l'administration d'une base de données pour la correspondance avec le demandeur, le paiement de la subvention et à des fins statistiques ou archivistiques dans un but d'intérêt public. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la Ville est investie en vertu de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et du règlement communal modifié du 7 mai 2018 sur l'allocation d'un subside d'études aux élèves et étudiants s'adonnant à des études post-primaires. Les données et informations vous concernant sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de ces finalités conformément à la réglementation applicable.

Le traitement des données à caractère personnel ainsi collectées est effectué par les membres du Service Jeunesse et Intervention sociale, des membres de la Commission des subsides et du Collège échevinal de la Ville de Luxembourg.

Toutes les mesures afin de garantir la préservation du caractère confidentiel des données à caractère personnel sont prises par le responsable de traitement.

Les données à caractère personnel des soussignées sont susceptibles d'être transférées au Service des Archives de la Ville de Luxembourg à des fins archivistiques dans l'intérêt public ou historique ou à des fins statistiques (conformément à l'article 5.1. b) du RGPD) ou d'un transfert aux Archives nationales de Luxembourg en vertu de la Loi modifiée du 17 août 2018 relative à l'archivage.

Vous reconnaissez avoir été informé des différents droits conférés en vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679). Pour de plus amples informations relatives à l'exercice de ces droits ou pour toute question en relation avec le traitement de vos données personnelles, voir : www.vdl.lu/fr/mentions-legales.

Le formulaire de demande pour l'allocation d'un subside scolaire pour l'année scolaire 2026 - 2027, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives requises, doit être adressé au Collège des bourgmestre et échevins à l'adresse suivante :

Administration communale de la Ville de Luxembourg
Subsides scolaires
28, place Guillaume II
L-1648 Luxembourg

Les demandes peuvent être déposées les après-midis, de 13.00 à 17.00 heures, jusqu'au 31 octobre 2026 au plus tard.

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS ET PRESENTES DANS LE DELAI PRESCRIT
SERONT PRIS EN COMPTE !**